

Objekttyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **144 (1999)**

Heft 4

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

a enregistré dans la période 1976-1984.¹

Peut-on vraiment parler d'une école de recrues «mixte», lorsqu'il y a, d'une part quelques centaines d'hommes et, d'autre part deux ou trois femmes? Ce qui est spécialement inquiétant, c'est que certains responsables semblent croire que l'«intégration totale» des femmes dans l'armée a remédié à toutes les carences inhérentes à un service purement volontaire et que toute action de promotion est superflue.

De plus, on constate que les jeunes femmes s'intéressent surtout aux fonctions nouvelle-

ment accessibles. S'il est sans doute sympathique de rencontrer des femmes dans les troupes du train ou du génie, il serait plus utile de les voir plus nombreuses dans les unités qui ont pour mission – entre autres – d'apporter leur soutien aux autorités civiles, par exemple pour accueillir des réfugiés. Il est malheureusement vrai que les expériences acquises dans ce domaine pendant des dizaines d'années ont été perdues à la suite de l'abolition du service d'assistance du SCF/SFA. Les femmes qui ont une formation civile correspondante n'ont pas nécessairement envie d'accomplir une école de recrues qui demande aux femmes non

sportives des efforts physiques considérables.

Entendons-nous bien, je ne souhaite ni revenir en arrière ni restreindre les fonctions accessibles aux femmes. Par contre, en fixant les missions et les tâches de l'Armée XXI, les responsables devraient se poser la question de savoir si le système actuel de formation et d'engagement des femmes (et aussi des hommes) reste le seul possible et le plus adapté dans tous les domaines. A moins qu'on n'estime que la future armée n'a pas (plus) besoin de femmes...

Colonel Margrit Schilling

¹ Selon la statistique publiée dans *Die Frau in der Schweizer Armee. Hauterive*, éd. G. Attinger, 1990.

TO KNOW - HOW.

THE BENEFITS OF TECHNOLOGY

SULZER